



Bulletin de la FSSPX
en Lorraine



Le Belvédère de Saint-Nicolas

N° 165

AVRIL
2026

Une foi renouvelée

Le Carême nous a conduits à manifester notre générosité par le zèle à faire pénitence et à unir nos efforts aux souffrances rédemptrices du divin Sauveur. Notre foi doit s'en trouver renouvelée, être plus ardente. Saint Paul parle de vie nouvelle, la Vigile pascale commence par la bénédiction du feu nouveau, la Résurrection de Notre-Seigneur elle-même est un renouvellement. Ainsi le bon Dieu l'affirme-t-il, « Je fais toutes choses nouvelles¹. »

La grâce baptismale

Les nouveaux baptisés de cette fête de Pâques ont eu la grâce de renaître à cette vie nouvelle et d'entrer dans la Sainte Eglise catholique. Ils ont demandé la foi à cette même Eglise et elle leur a été donnée. Avec la vie de la grâce, les vertus infuses ont été versées par Dieu dans leurs âmes et on ne peut douter que cette vie soit toute nouvelle pour eux. Le mot de saint Paul selon lequel ce n'est plus eux qui vivent, mais le Christ qui vit en eux² prend toute sa signification.

Pendant la cérémonie, les catéchumènes ont dû répondre à deux reprises aux interrogations du prêtre leur demandant s'ils croyaient, ils ont récité le Credo à la suite d'une prostration devant Dieu. Leur vie passée est révolue et comme anéantie, le vieil homme a laissé place à l'homme nouveau quand l'eau a coulé sur leur front et qu'ils ont fait leur entrée dans la vie surnaturelle.

Vivre de l'état de grâce

Cette réalité, neuve pour les nouveaux baptisés, ne doit pas progressivement s'étioler pour ceux qui vivent depuis déjà des années de la grâce reçue autrefois. A mesure que nous avançons dans notre vie chrétienne, celle-ci doit se manifester par l'efflorescence des actes de notre vie surnaturelle.

La grâce qui a été mise en nous fait que nous sommes en état de grâce. Cependant, il serait dommage de se contenter de vivre dans le seul objectif du maintien de cet état. C'est, bien sûr, l'objet du combat



spirituel, mais, plus que cela, nous devons vivre de la grâce, par la grâce. Dieu vit en nous et sa présence s'appelle la grâce sanctifiante. Tout notre agir doit donc être vivifié par cette union participée à la vie même de Dieu.

Comme nous le faisons une fois par an avec une certaine solennité lors de la Vigile pascale, renouvelons fréquemment les promesses de notre baptême. Puisse à ce trésor que Dieu a placé en nous. Rappelons-nous que les sacrements sont là pour renouveler et entretenir cette flamme que l'Amour divin a infusée en nous. Alors nous répondrons aux vœux de l'Apôtre en menant une vie toujours nouvelle.

Abbé Grégoire Chauvet

1- Apocalypse XXI, 5.

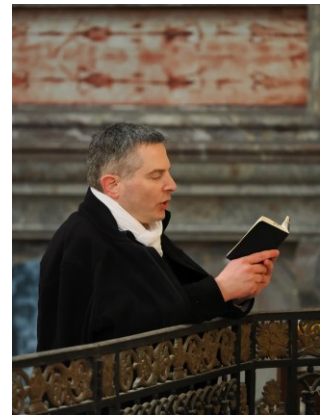
2- Galates II, 20.

Pèlerinage du Saint Clou à Toul

Groupe de jeunes de Nancy et jeunes pros de Metz

Dirigés par monsieur l'abbé François Brunet de Coursou, les jeunes du prieuré se sont retrouvés le samedi de la Passion, 28 mars 2026, pour une marche d'une trentaine de kilomètres entre Nancy et Toul. Une cinquantaine de participants achevèrent cette journée maus-

sade mais fervente par la vénération du Saint Clou conservé au trésor de la cathédrale Saint-Etienne de Toul. Une édition qui a su mobiliser la jeunesse de Lorraine. L'ambition est maintenant d'attirer les jeunes de Paris à l'Alsace pour honorer Notre-Seigneur dans sa Passion.





Pèlerinage à saint Joseph

Chapelle de Joinville

Le jour de la fête de saint Joseph, les abbés, le frère et les sœurs de la Maison Saint-Pie X de Suresnes, maison du District de France, sont venus à Joinville pour honorer saint Joseph. Une messe, une marche de 15 kilomètres organisée par le prieur de Nancy et des dévotions auprès

de la relique de la ceinture du saint Patriarche composaient le pèlerinage. Les actions de grâces se mêlaient aux demandes, nombreuses dans cette période remplie de grands projets pour l'apostolat de la Fraternité au pays des Lys. Les Supérieurs rencontrèrent également monsieur le Maire tout récemment réélu.





Commentaire liturgique du sacre des évêques

Abbé Benoît Knittel

La Sainte Eglise se montre tout au long de l'année liturgique généreuse à nous faire vivre de belles cérémonies, servant à réactualiser les mystères de la vie de Jésus et à nous faire visualiser d'une certaine manière les dogmes de foi. Ainsi en est-il en particulier de la Semaine Sainte que nous aimons revivre chaque année au pied de l'autel. D'autres cérémonies sont plus exceptionnelles, et sans doute remplies d'une plus grande dignité encore. Ainsi en est-il de la messe chrimale de consécration des saintes huiles, des cérémonies d'ordinations ou de la consécration d'un autel ou de toute une église. Heureux sommes-nous de pouvoir profiter de ces occasions pour nous laisser toucher par la grâce qui passe par la liturgie, prière officielle de la Sainte Eglise. Nos anciens ne disaient-ils pas qu'il vaut le coup d'user une paire de sabot pour assister à la première messe d'un jeune prêtre ? Sachons profiter des occasions qui nous sont ainsi données, usons nous aussi nos sabots.

La prochaine de ces occasions exceptionnelles est datée au 1^{er} juillet prochain. Suite à l'annonce attendue et enfin arrivée il y a deux mois, nous savons que, à ce jour, Ecône verra la foule des très grands jours, pour une cérémonie qui n'a pas eu lieu depuis 38 ans : le sacre épiscopal de quatre évêques. Les plus anciens se souviendront avec émotion et nostalgie de ce 30 juin 1988 où la voix vibrante de S.E. Mgr Marcel Lefebvre annonçait d'une voix vibrante et réalisait sous nos yeux l'« Opération survie ». Les plus jeunes pourront à leur tour participer à cet acte de foi en se rendant là où l'Histoire s'écrit : puissions-nous être nombreux à venir manifester publiquement la vitalité de l'œuvre de Tradition, l'attachement à la Foi catholique et à la Rome éternelle, pour la gloire de Dieu, le salut des âmes, et le service le plus grand qu'on puisse rendre au Saint-Siège.

Il faut avouer qu'en 1988, la préparation avait été fébrile, hâtive et perturbée par les événements, prises de position et autre intervention médiatique. En 2026, nous pouvons non seulement anticiper notre organisation matérielle, mais également nous familiariser avec la cérémonie liturgique, avant d'y assister de nos propres yeux et de nous y unir par la prière.



Aussi allons-nous étudier, dans une série de trois articles, la cérémonie liturgique du sacre des évêques. Pour commencer, penchons nous sur les trois rites dits préparatoires qui se placent en début de cérémonie, avant même que ne commence la messe pontificale. Nous verrons ensuite, dans la deuxième partie, le sacre proprement dit, placé entre le Graduel et l'Evangile. Et pour finir, un troisième article traitera des rites qui se passent avant le dernier Evangile : imposition de la mitre et des gants, intronisation des nouveaux évêques et action de grâces.

La première partie de la cérémonie du sacre des évêques se situe donc dès l'entrée en procession. L'évêque consécrateur est accompagné d'un évêque co-consécrateur, qui s'adressera immédiatement au premier en lui disant : « Révérendissime Père, la sainte Eglise catholique notre mère vous prie d'élever ces prêtres ici présents à la charge d'évêque. » A quoi il répondra : « Avez-vous un mandat apostolique ? » - « Nous l'avons. » - « Qu'on le lise ». A l'heure où nous rédigeons cet article, nous ignorons quelle sera la réponse du Très Saint Père à la demande qui a été déposée d'accorder les évêques qui pourront prolonger l'œuvre de Tradition. Il arrive, ce fut le cas en 1988, qu'à celui qui demande du pain on donne un scorpion (selon Luc 11, 11). Aussi avait-on alors lu, en lieu et place de mandat apostolique, le texte que nous reproduisons en conclusion de cet article. Espérons que d'ici le 1^{er} juillet prochain, le Très Saint Père, pour qui nous avons offert notre Carême, saura reconnaître en nous une branche florissante de la Sainte Eglise Catho-



lique et nous mandater officiellement pour le sacre de ces évêques tant attendus ici et là. Sinon, hélas, il faudra ressortir le texte composé en 1988 qui montre quant à lui que c'est la longue succession des papes et des évêques fidèles à Jésus-Christ et à son Eglise qui justifient cette démarche audacieuse. Quoi qu'il en soit, c'est par les mots « Deo Gratias » que le consécrateur répondra, car en tout il faut rendre grâces à Dieu.

Dans un deuxième temps les futurs évêques vont prêter serment. Nous n'avons pas ici le loisir de reproduire l'intégralité de ce texte, mais nous pouvons en relever la teneur et les points principaux. Les futurs évêques vont prendre un engagement vis-à-vis de la Sainte Eglise. Ce qui ressort, c'est que l'évêque s'engage à défendre les droits du Saint-Siège en toutes circonstances. En l'espèce, cela peut paraître paradoxal, mais la cérémonie du 1^{er} juillet prochain aura vraiment lieu par amour du Souverain Pontife et des autorités de l'Eglise, comme ce fut le cas le 30 juin 1988, comme l'Histoire saura un jour le reconnaître pleinement. Ce serment fait d'ailleurs dire au futur évêque qu'il s'engage à « combattre et poursuivre selon son pouvoir les hérétiques, les schismatiques et les rebelles ». Oui, ces futurs évêques s'engagent par serment à servir totalement le bien de la Sainte Eglise, concluant leur propos par les mots suivants : « Ainsi Dieu me soit en aide, et ces saints Evangiles. » A nouveau l'évêque consécrateur répondra un solennel « Deo Gratias ».

Ces deux premiers actes peuvent, en la circonstance, paraître tronqués ou détournés de leur sens. Il n'en est rien si on met ces affirmations à la lumière du troisième acte de cette préparation des candidats à leur sacre : l'examen. Il semble pour le coup intéressant de citer intégralement la monition que fait alors l'évêque consécrateur, car ce texte est limpide, surtout dans le contexte de crise terrible de la foi que nous connaissons, en particulier dans le corps épiscopal conciliaire : « L'antique doctrine des saints Pères enseigne et ordonne que celui qui est élu à l'Episcopat soit auparavant examiné attentivement en toute charité sur sa foi à la sainte Trinité, et interrogé sur divers articles relatifs à la discipline et aux vertus qui conviennent à cette dignité, et dont il est nécessaire de se souvenir, selon la parole de l'apôtre : N'imposez les mains à personne avec précipitation ; car cet examen est encore propre à instruire l'ordinand sur la manière dont il devra vivre dans l'Eglise de Dieu, et rend irrépréhensibles ceux qui lui imposent les mains. En vertu de cette même autorité, et pour obéir à un tel ordre, nous vous demandons

donc, notre très cher frère, avec une charité sincère, si vous voulez régler toute votre conduite sur les maximes de la sainte Ecriture, autant que la faiblesse de votre nature le permettra. » Ce à quoi les candidats répondront : « Oui, de tout mon cœur je veux consentir et me soumettre à tout. »

Et c'est ainsi que l'évêque consécrateur l'interroge, et que le futur évêque s'engage, à se conformer à l'enseignement des Ecritures, à garder la Tradition des Pères et les décrets publiés par la Sainte Eglise, à soutenir le Pape dans ce combat de la Foi, à combattre le mal et à favoriser le bien en toute circonstance, à prêcher la chasteté et la sobriété, à fuir le monde et ses illusions, à conserver l'humilité et la patience, la bonté et la miséricorde. Suit une série de questions portant sur le Credo, et rappelant assez les questions posées au futur baptisé. L'évêque consécrateur conclue ce passage de ces mots : « Que le Seigneur en vous augmente en vous cette foi, mon bien aimé frère en Jésus-Christ, pour la véritable et éternelle béatitude. Amen. »

On comprend à la lumière de la troisième scène de ce premier acte pourquoi en 1988, inspiré d'un grand amour de la Sainte Eglise romaine, S.E. Mgr Marcel Lefebvre avait composé le mandat qui suit :

« - Avez-vous un mandat apostolique ?



- Nous l'avons.
- Qu'on le lise !

Nous l'avons de l'Eglise Romaine, toujours fidèle aux saintes traditions reçues des Apôtres et qui nous commande de transmettre fidèlement ces saintes traditions – c'est-à-dire le dépôt de la foi – à tous les hommes pour le salut de leurs âmes.

Étant donné que depuis le concile Vatican II jusqu'à aujourd'hui, les autorités de l'Eglise romaine sont animées d'un esprit de modernisme, agissant contre la sainte Tradition, – « *ils ne supportent plus la saine doctrine, détournant l'ouïe de la vérité, pour se tourner vers des fables* »,



comme le dit saint Paul à Timothée dans sa seconde épître (IV, 3–5) – nous estimons que toutes peines et censures portées par ces autorités n’ont aucune valeur. Cependant, « *pour moi, je vais être immolé et le temps de ma dissolution approche* » (ibid. V, 6), j’entends les âmes me réclamer que leur soit donné le Pain de Vie, qui est le Christ. C’est pourquoi, ayant pitié de cette foule, j’ai le très grave devoir de transmettre ma grâce épiscopale à ces chers prêtres, afin qu’eux-mêmes puissent conférer la grâce sacerdotale à de nombreux et saints clercs formés selon les saintes traditions de l’Église catholique.

Selon ce mandat de la sainte Église romaine toujours fidèle, nous choisissons ces quatre prêtres ici présents comme évêques de cette sainte Église romaine, pour être auxiliaires de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X :

- le révérend Bernard Tissier de Mallerais,
- le révérend Richard Williamson,
- le révérend Alfonso de Galarreta,
- le révérend Bernard Fellay. »

À Suivre...

Grâces de Pâques

Chapelles du Sacré-Cœur de Nancy et Saint-Roch d’Ars-sur-Moselle

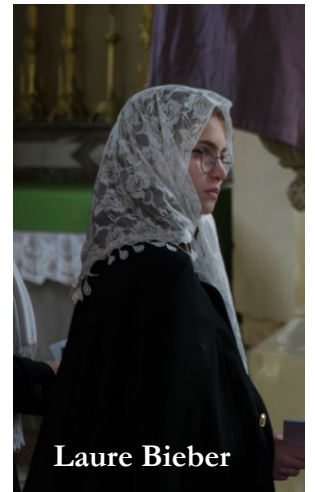
Après bien du catéchisme et une préparation de plusieurs mois, plusieurs catéchumènes ont pu faire leur entrée dans la Sainte Eglise la nuit de Pâques. Dès le Vendredi Saint, après la Fonction liturgique du soir, la voie avait été ouverte par monsieur **Jean-Baptiste Jeannot** qui avait fait son retour dans l’Eglise catholique par son abjuration et sa profession de foi. Deux jeunes gens

ont reçu l’onction baptismale à Nancy au cours de la Vigile pascale : **Tom Petit** et **Celya Willemin**.

La chapelle d’Ars-sur-Moselle était aussi remplie des joies baptismales avec la nouvelle naissance à la grâce de mesdemoiselles **Inès Colin** et **Laure Bieber** cette même nuit de Pâques.

Tous firent également leur première communion à la messe qui suivit.





Laure Bieber



Tom Petit



Celya Willemin



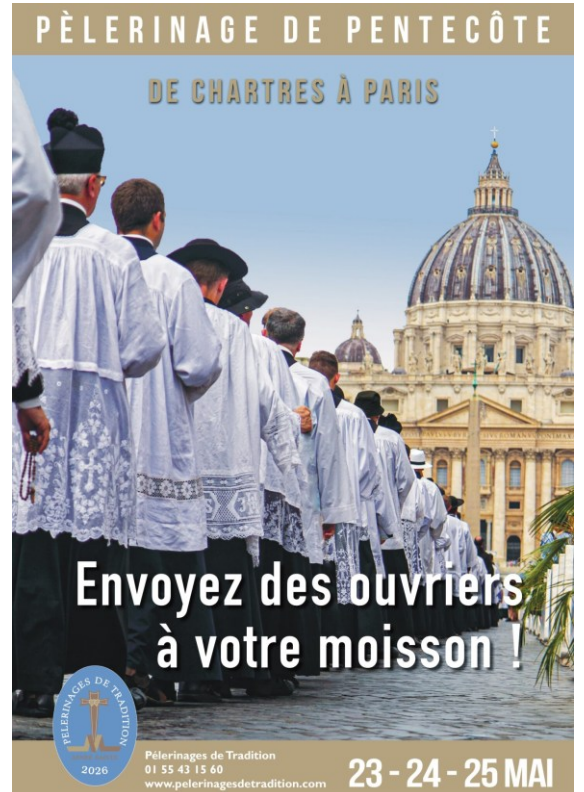
Inès Colin





Joinville
1^{er} mai 2026

10 h 00 : Messe chantée
Suivie de la procession
en l'honneur de saint Joseph
13 h 00 : Repas tiré du sac
15 h 00 : Salut du Saint Sacrement



Pèlerinages de Tradition
01 55 43 13 60
www.pelerinagesdetradition.com

23 - 24 - 25 MAI



Sacres
épiscopaux
1^{er} juillet 2026

◆ Pour la Pentecôte :
inscriptions pour le car
contacter madame Marie-Noëlle Tilloy
au 06 99 39 73 81 (Nancy)
contacter monsieur Clément Billecocq
au 06 74 90 23 38 (Metz)

◆ Pour les sacres du 1^{er} juillet :
préinscriptions pour le car, contacter le prieuré :
54p.nancy@fsspx.fr

Messes dominicales du prieuré

10h30

Chapelle du Sacré-Cœur
65, rue du Maréchal Oudinot
54000 NANCY

10h00

Chapelle Saint Roch
94, rue du Maréchal Foch
57130 ARS-SUR-MOSELLE

17h00

Chap. de l'Annonciation
22, avenue Irma Masson
52300 JOINVILLE

9h00

Chap. du Sacré-Cœur
Allée de la Souau
88460 CHENIMENIL

3^{ème} dimanche 17h00

Eglise Saint Martin
55160 LES EPARGES



Prieuré Saint-Nicolas
21T, rue Sainte Colette
54500 Vandœuvre-lès-Nancy
54p.nancy@fsspx.fr
09 75 64 56 83



Pour nous aider par virement :
IBAN FR37 3000 2059 2200 0007 9346 V45

Une messe mensuelle est célébrée
pour tous nos bienfaiteurs!
Un reçu fiscal vous sera adressé sur demande.